

4.1 Démission

Madame Laberge peut démissionner de son poste de sous-ministre du ministère après avoir donné un avis écrit de trois mois.

Copie de l'avis de démission doit être transmise au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif.

4.2 Destitution

Madame Laberge consent également à ce que le gouvernement révoque en tout temps le présent engagement, sans préavis ni indemnité, pour raisons de malversation, maladministration, faute lourde ou motif de même gravité, la preuve étant à la charge du gouvernement.

4.3 Résiliation

Le présent engagement peut être résilié en tout temps par le gouvernement sous réserve d'un préavis de trois mois.

En ce cas, madame Laberge aura droit, le cas échéant, à une allocation de départ aux conditions et suivant les modalités déterminées à la section 5 du chapitre II des règles prévues au décret numéro 450-2007.

5. RENOUVELLEMENT

Tel que prévu à l'article 2, le mandat de madame Laberge se termine le 20 octobre 2026. Dans le cas où le premier ministre a l'intention de recommander au gouvernement le renouvellement de son mandat à titre de sous-ministre du ministère, il l'en avisera dans les six mois de la date d'échéance du présent mandat.

6. ALLOCATION DE TRANSITION

À la fin de son mandat de sous-ministre du ministère, madame Laberge recevra, le cas échéant, une allocation de transition aux conditions et suivant les modalités prévues à la section 5 du chapitre II des règles prévues au décret numéro 450-2007.

7. Toute entente verbale non incluse au présent document est nulle.

78494

Gouvernement du Québec

Décret 1680-2022, 20 octobre 2022

CONCERNANT la nomination de monsieur Marc Croteau comme sous-ministre du ministère de la Sécurité publique

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Marc Croteau, sous-ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, administrateur d'État I, soit nommé sous-ministre du ministère de la Sécurité publique, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 21 octobre 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées continuent de s'appliquer à monsieur Marc Croteau comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78495

Gouvernement du Québec

Décret 1681-2022, 20 octobre 2022

CONCERNANT la nomination de madame Marie-Josée Lizotte comme sous-ministre du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Marie-Josée Lizotte, sous-ministre du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, au traitement annuel de 253 942 \$ à compter du 21 octobre 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications

qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à madame Marie-Josée Lizotte comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78496

Gouvernement du Québec

Décret 1682-2022, 20 octobre 2022

CONCERNANT l'engagement à contrat de monsieur William Floch comme sous-ministre adjoint chargé du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise au ministère des Finances

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur William Floch, secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif, soit engagé à contrat pour agir à titre de sous-ministre adjoint chargé du Secrétariat aux relations avec les Québécois d'expression anglaise au ministère des Finances à compter du 21 octobre 2022 et pour un mandat prenant fin le 26 mai 2023;

QUE le contrat d'engagement annexé au décret numéro 1351-2021 du 27 octobre 2021 continue de s'appliquer à monsieur William Floch pour la période s'échelonnant du 21 octobre 2022 au 26 mai 2023 en faisant les adaptations nécessaires.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78497

Gouvernement du Québec

Décret 1683-2022, 20 octobre 2022

CONCERNANT la nomination de madame Line Drouin comme sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et des Forêts

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE madame Line Drouin, sous-ministre du ministère de la Justice, administratrice d'État I, soit nommée sous-ministre du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, aux mêmes classement et traitement annuel à compter du 21 octobre 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées continuent de s'appliquer à madame Line Drouin comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78498

Gouvernement du Québec

Décret 1684-2022, 20 octobre 2022

CONCERNANT la nomination de monsieur Yan Paquette comme sous-ministre du ministère de la Justice

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :

QUE monsieur Yan Paquette, sous-ministre associé au ministère de la Justice, administrateur d'État II, soit nommé sous-ministre du ministère de la Justice, administrateur d'État I, au traitement annuel de 250 417 \$ à compter du 21 octobre 2022;

QUE les Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein adoptées par le gouvernement par le décret numéro 450-2007 du 20 juin 2007 et les modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées s'appliquent à monsieur Yan Paquette comme sous-ministre du niveau 4.

Le greffier du Conseil exécutif,
YVES OUELLET

78499

Gouvernement du Québec

Décret 1685-2022, 20 octobre 2022

CONCERNANT l'engagement à contrat de madame Audrey Murray comme sous-ministre du ministère du Tourisme

IL EST ORDONNÉ, sur la recommandation du premier ministre :